

*

Une émission d'« Envoyé spécial » diffusée sur France2 montrait une jeune femme seule avec ses deux enfants expliquant à quel point elle avait du mal à joindre les deux bouts avec 1 300 € par mois. Elle notait toutes ses dépenses sur un petit cahier d'écolier pour gérer son budget au plus juste. Alors qu'elle se plaignait des prix de la nourriture qui la forçait souvent à sauter un repas sans le montrer à ses enfants, elle trouvait naturel et normal de payer une cotisation de 93 € par mois à sa mutuelle, c'est-à-dire 7 % de ses revenus.

– *Pour la santé de sa famille, on ne compte pas!*

Cette femme, et sans doute les responsables de l'émission ne savait pas que près de 28 € par mois sur ces 93 € ne serviraient jamais à lui rembourser des dépenses de santé.

Indigné, j'ai décidé d'écrire ce livre afin d'expliquer et de démontrer la connivence entre les politiques de droite comme de gauche et les syndicalistes confrontés depuis des lustres, à un problème insoluble : comment résorber le « trou » de la Sécu sans augmenter les cotisations salariales et patronales ?

Sous Hollande, nos technocrates ont décidé d'utiliser les mutuelles pour combler le déficit.

Ce choix avait de multiples avantages :

- Éviter l'accroissement du taux des prélèvements obligatoires.
- Une augmentation des cotisations des mutuelles avait toutes les chances de rester invisible et indolore.

- Cultiver l'individualisme français en donnant l'impression d'offrir une santé « sur mesure ».

Pour réaliser ce plan, il a d'abord fallu donner des gages aux professionnels médicaux pour qu'ils acceptent de geler leurs tarifs conventionnels et le déremboursement partiel ou total de certains dispositifs médicaux et médicaments. L'argument fut que les moyens seraient donnés aux mutuelles pour qu'elles remboursent les dépassements de tarifs.

Pour les convaincre, il fut promis aux syndicalistes dirigeants des mutuelles 1,5 million de nouveaux adhérents en rendant les assurances complémentaires santé obligatoires. Cela a représenté 1,2 milliard de € de cotisations, et dégagé une marge brute de plus de 400 millions de €.

À garanties égales, les cotisations étant les mêmes pour tous, on a fait supporter aux plus démunis le poids de la réduction du déficit de la Sécurité sociale en réduisant leur pouvoir d'achat.

Ainsi, une femme, du même âge avec deux enfants, disposant de 3000, 4000 voire 10 000 € de revenus par mois, paierait la même cotisation que celle filmée dans « Envoyé spécial ».

Comment pouvais-je accepter que les hommes de gauche, Jospin, Rocard, Hollande, etc., auxquels j'ai toujours apporté ma voix soient à l'origine d'une couverture santé à deux vitesses en faveur des mieux nantis ?

Pour le démontrer et rendre cet ouvrage plus abordable, j'ai choisi de le présenter sous forme de dialogue entre l'adhérente à une mutuelle avec ses amis professionnels.